

Réunion extraordinaire du 18 février 1986.

Le dix huit février mil neuf cent quatre vingt six, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Guy Olivand, maire

Date de convocation: 14 février 1986

Présents: MM Blivaud, Fouceto, Joseph, Viollet, Allary, Bourreau, Darnault, Phelippeau, Gouviéau, Magnié.

Absent: M' Boderon.

Secrétaire de séance: M' Allary Francis.

- Délégués à la commission de la Propriété Forestière.
M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité de désigner un membre délégué à la commission communale chargée de l'établissement des listes électorales en vue du renouvellement au 1987 des administrateurs du Centre Régional de la Propriété Forestière. Est nommé membre de cette commission: M. BOURREAU Bernard qui a déclaré accepter mandat du Conseil Municipal.

- Syndicat de voirie.

Par une lettre en date du 11 février 1986, M' le Président du Syndicat Intercommunal de Voirie de Moulbron, La Rochefoucauld, demande aux communes leurs provisions de travaux pour 1986. Consulté, le Conseil Municipal souhaite que les travaux de fauchage commencent début juin. Le Conseil Municipal aimerait connaître le prix de l'heure pour l'année 1986 et désirerait que lui soit communiqué un devis pour les travaux à entreprendre. La Commission des Chemins est chargée de prendre des renseignements auprès des entreprises privées et du Syndicat de Voirie afin de mettre leurs tarifs en concurrence.

ainsi que les
coûts de forme

- Salle de réunion.

M' le Maire communique au Conseil Municipal les devis des différents corps de métier intéressés aux travaux de la salle de réunion.

Le devis, ^{présenté par M' Magnié} électricité, monte à 31347,17F, chauffage compris. Le Conseil, à l'unanimité, demande la suppression du chauffage électrique et la révision du devis qui s'avère trop élevé. M' Gouviéau est chargé de contacter M' Ferrant, électricien à Villebois, pour soumettre au Conseil un autre devis.

est accepté.
 Le devis maçonnerie, présenté par M^r Bayle. Il y aura lieu, toutefois, de se renseigner pour modifier éventuellement la porte du côté Nord de la salle: un linteau droit serait moins onéreux qu'un linteau arrondi. Renseignements seront pris auprès des services de l'équipement et de M^r Perrot, architecte présumé du projet.

Le devis menuiserie, présenté par M^r Gaudou, sera à revoir en remplaçant les portes vitrées par des portes en bois.

- Le fonctionnement du poêle de la mairie est tant de fiducieux, M. le Maire propose au Conseil l'achat d'un poêle à bois pour remplacer le poêle à gaz actuel. Le Conseil donne son accord.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont délibéré les membres présents.

~~Luc~~
 Viollet
 M. M. M. M.
 M. M. M.
 M. M. M.

~~Luc~~
 M. M. M.
 M. M. M.

~~Luc~~
 M. M. M.
 M. M. M.

~~Luc~~
 M. M. M.
 M. M. M.